

Politique sur l'encadrement des pesticides et autres substances nocives pour l'environnement par la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix



Michel Ferland
PHOTOGRAPHE

Juin 2024



Politique sur l'encadrement des pesticides et autres substances nocives pour l'environnement

Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Préambule

L'environnement et la protection de la biodiversité sont au cœur des préoccupations de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. La Ville a déjà fait plusieurs choix en ce sens dans les dernières années. Se retrouve, ci-dessous, une liste non exhaustive d'actions qui illustre bien la volonté de la Ville d'être proactive à ce niveau.

- Aucune utilisation d'herbicides sur les terrains de la Ville.
- Utilisation de la vapeur pour le désherbage des chemins de gravier et de pierre (une solution expérimentale adoptée par la Ville).
- Aucune utilisation de chlore dans le bassin d'eau du parc Maurice Kirouac, car le bassin se filtre de manière naturelle.
- Le BRF (bois raméal fragmenté) est utilisé comme paillis et amendement pour améliorer la structure du sol. Cela permet de récupérer les résidus forestiers, augmenter la biodiversité et aider l'apparition naturelle des mycorhizes.
- Aucun engrais chimique n'est utilisé dans les plates-bandes de la Ville.
- Achat d'une voiture hybride pour les travaux d'horticultures.
- Réglementation de la ville pour limiter les coupes d'arbres sur l'ensemble du territoire incluant les terrains privés.
- Aménagement d'un pré fleuri sur le site de l'Arboretum afin de favoriser la biodiversité.
- Désherbage manuel de la Véloroute des Bleuets.

La Ville démontre, ainsi, sa volonté de poursuivre les efforts mis en place et les réflexions entamées depuis les dernières années dans le cadre de la présente politique.

Mise en contexte

Il est important de considérer que le gouvernement du Québec modifiera le Code de gestion des pesticides. Ces modifications entreront en vigueur entre juillet 2023 et 2025. L'objectif de ces modifications est de réduire le risque d'exposition et particulièrement celui des enfants ainsi que d'utiliser les pesticides en dernier recours en favorisant ceux à plus faible risque. Ces changements réglementaires

vont dans le même sens que la volonté de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix de réduire l'utilisation de pesticides et d'autres substances nocives pour l'environnement.

S'il existe déjà un cadre réglementaire bien établi dans l'utilisation des pesticides au Québec¹, la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix s'inscrit dans la même mouvance que plusieurs municipalités québécoises qui veulent encadrer davantage l'utilisation de pesticides et autres substances pour protéger l'environnement et la population.

Objectif

L'objectif de la présente politique est de donner un cadre à la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix dans l'utilisation des pesticides et autres substances pouvant nuire à l'environnement ou à la santé de la population. Ce cadre permettra de mieux répondre aux questionnements des citoyens et citoyennes et donnera à la Ville des indications claires sur l'utilisation de plusieurs produits ayant un impact sur l'environnement, notamment l'utilisation de pesticides et des alternatives. Une approche de réduction des risques et une volonté de préserver la biodiversité de notre territoire guident la présente politique.

Champ d'application

Application sur les terrains publics

La présente politique s'applique sur tous terrains et équipement appartenant à la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix incluant les parcs, les terrains de sport, les bâtiments et tout autre lieu sous la responsabilité de la Ville. Cette politique s'applique à tous les départements qui ont ou qui auront à utiliser des pesticides ou autres substances² pouvant nuire à la santé de la population et de l'environnement ou à mandater une entreprise ayant la certification pour le faire.

Application sur les terrains privés

La présente politique ne s'applique pas aux terrains privés. Par contre, une approche de sensibilisation sera favorisée pour la population et les entreprises afin d'encourager des comportements sécuritaires et respectueux de l'environnement dans l'utilisation des pesticides et autres substances.

¹ Au Canada, l'homologation des pesticides est faite par l'agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada (L'ARLA.) Au Québec, l'utilisation des pesticides est réglementée par le MLECC, en vertu de la Loi sur les pesticides.

² «Autres substances» fait référence à tout autre produit pouvant avoir un impact sur la santé de la population et de l'environnement tel que les sels de déglacage, les engrais, etc.

Utilisation des pesticides et autres produits dans la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Tableau 1. Liste de produits utilisés sur le territoire de la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-croix (mise à jour novembre 2023)

Compagnie	Endroit	Utilisation	Produit	Ingrédient actif	Alternatives	Priorisations
Nutrite Belle Pelouse	Terrain baseball et soccer	Fertilisants (automne et printemps)	Engrais Nutrite	20-10-10 22-0-9	Considérant la nature des terrains, l'utilisation avec précaution et seulement lorsque nécessaire est privilégié.	Continuer l'application des engrais sur les terrains de soccer et de baseball, uniquement au printemps et à l'automne.
Sel Frigon	Rues	Entretien rues	Sel de déglçage	Chlorure de sodium	Réduction de l'utilisation de sel de déglçage lorsque possible. Mettre une structure pour protéger le sel et éviter la fonte. Identification des zones vulnérables et réduire au maximum l'utilisation de sel.	Prévoir un budget de 75 000\$ à 100 000\$ pour la construction d'une structure protectrice. Projet à long terme.
Sel Warwick	Bord des rues	Abat-poussière	Chlorure de Calcium en flocon	Chlorure de Calcium (83%-87%)	Le produit est seulement utilisé lorsque nécessaire.	Maintenir les procédures actuelles.

<p>Javel Bois-franc INC</p>	<p>Usine d'eau potable et piscine</p>	<p>Production d'eau potable</p>	<p>Hypochlorite en solution, classe 8, GEIII</p>	<p>Hypochlorite de sodium</p>	<p>Les produits utilisés sont nécessaires pour la qualité de l'eau. L'entreposage est adéquat afin de favoriser la sécurité.</p>	<p>Maintenir les procédures actuelles.</p>
<p>Groupe Tremblay Lemieux</p>	<p>Côté du bâtiment municipal, pavillon sanitaire Rigolet, centre sportif, bâtiments traitement d'eau extérieur, bâtiment arboretum, entrées de la bibliothèque Lac-à-la-Croix et carré de sable mairie</p>	<p>Traitement des araignées, guêpes de sable et fourmis extérieures (insecticide)</p>	<p>Dragnet FT</p>	<p>Perméthrine 384g/L</p>	<p>Utilisation de biopesticide dans tous les parcs.</p>	<p>Remplacer le Dragnet FT utilisé sur les équipements des parcs et des espaces utilisés par la population, par du savon insecticide biologique. Prévoir un budget plus élevé pour ce moyen de contrôle.</p>

Groupe Tremblay Lemieux	Bâtiments des stations d'épuration et des stations de pompage, bâtiments d'eau potable, bâtiment de l'arboretum et centre communautaire	Traitement des fourmis, moustiques et mouches	Demand CS	Lambda-cyhalothrine 100g/L	Ce produit est nécessaire pour contrer la mouche de pollenie. Au besoin des alternatives pourraient être mises en place avec l'utilisation de biopesticides si un produit de la même efficacité voit le jour.	Maintenir les procédures actuelles. Le produit en question n'est pas appliqué dans des zones accessibles à la population (comble et bâtiments réservés au personnel).
	Centre Sportif, Rigolet, grenier de l'entrepôt	Traitement des rongeurs (rodenticide)	Contrac	Bromadiolone 0.005%	Ce produit est placé dans des boîtes accessibles seulement aux rongeurs, le risque est donc faible. Au besoin des alternatives pourraient être mises en place avec l'utilisation de biopesticides.	Maintenir les procédures actuelles notamment en raison de la présence d'un service de restauration.

<p>Groupe Tremblay Lemieux</p>	<p>Centre Sportif</p>	<p>Traitement des rongeurs (rodenticide)</p>	<p>Generation</p>	<p>Difethialone 0.0025%</p>	<p>Ce produit est placé dans des boîtes accessibles seulement aux rongeurs, le risque est donc faible. Au besoin des alternatives pourraient être mises en place avec l'utilisation de biopesticides.</p>	<p>Maintenir les procédures actuelles notamment en raison de la présence d'un service de restauration à l'Aréna.</p>
---------------------------------------	-----------------------	--	-------------------	---------------------------------	---	--

Cadre d'application l'utilisation des pesticides et autres produits dans la Ville

La présente section décrit les interventions et les choix de substances à privilégier selon la situation et vise ainsi à guider et justifier les diverses interventions de la Ville en ce qui a trait aux pesticides et aux autres substances pouvant affecter l'environnement et la santé des populations.

- Les alternatives moins dommageables pour l'environnement sont privilégiées lorsque la situation le permet notamment par l'utilisation d'alternatives telles que les biopesticides³.
- Lorsque la ville fait appel à une compagnie externe, une vérification est faite pour assurer que celle-ci [a un permis conforme](#). La Ville mentionnera sa préférence pour l'utilisation de biopesticide respectant cette liste [liste-biopesticides-mars-2023.xlsx \(live.com\)](#) si la situation le permet.
- Si la situation ne le permet pas, et que des pesticides ou d'autres substances possiblement nocives pour l'environnement doivent être utilisés, celles-ci doivent respecter les mesures d'encadrement tel que le cadre de gestion des pesticides gouvernementale ainsi que toutes les mesures de sécurité nécessaires (voir tableau 1 pour les alternatives).

Bonne pratique à promouvoir auprès de la population

Afin de poursuivre des efforts communs sur tout le territoire, la sensibilisation des citoyens et citoyennes pourra être réalisée de manière annuelle. Des pratiques alternatives à l'utilisation des pesticides, la publication des entrepreneurs détenant un permis valide ainsi que des informations sur les modifications réglementaires du gouvernement pourra être transmise à la population afin de favoriser des gestes écoresponsables et conformes aux normes.

³ Voir annexe

Plan d'action

Objectif	Actions	Suivi/responsable
Connaître les substances utilisées sur les terrains et équipements de la ville.	Tenir à jour le tableau des produits utilisés sur le territoire chaque année.	Horticultrice
Sensibiliser la population	Assurer une publication annuellement pour sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques.	Développement +horticulture
Rester à jour sur les méthodes alternatives à l'utilisation de pesticides ou de produits néfastes pour l'environnement.	Assurer une veille des nouvelles pratiques et alternatives à l'utilisation de pesticides et de produits néfastes pour l'environnement et la biodiversité	Développement +horticulture
Mettre en place des pratiques exemplaires	Au mois de mai, retarder la tonte de pelouse au maximum et dans les endroits qui le permettent.	Travaux publics

Annexe : Procédure d'application de la politique

Moment d'intervention	Actions	Responsables
Avant l'utilisation d'un pesticide ou d'un autre produit	Assurer la validité du permis de l'entrepreneur avec le registre public .	Commis services aux citoyens et aux requêtes
	Vérification des alternatives et évaluation du coût vs efficacité du produit (voir tableau 1) ⁴	Horticultrice
Lors de l'application d'un pesticide ou d'un autre produit par une compagnie externe.	Assurer une présence lors de l'épandage des lieux sensibles (parc, équipement public extérieur et endroit fréquenté par des enfants) afin d'assurer que l'utilisation est adéquate et sécuritaire.	Horticultrice
Suite à l'application d'un pesticide ou d'un autre produit	Si le produit (lorsqu'il est question d'un pesticide ou si l'utilisation du produit nécessite des consignes de sécurité supplémentaire) est utilisé dans un espace public fréquenté, une publication sur la page Facebook de la ville et le site web devra être réalisée. Cette publication doit expliquer : <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi le produit X a été utilisé • Les consignes de sécurité et mise en garde 	Horticultrice et développement (contenu de la publication) + personne responsable des communications
Suite à la plainte ou à un questionnement provenant de la population	Une personne-ressource doit être systématiquement recommandée pour les questions et plaintes de la population. Cette personne sera responsable d'expliquer la raison de l'utilisation du produit et le respect des consignes d'utilisation.	Commis services aux citoyens et aux requêtes

⁴ Pour les parcs et espaces verts municipaux, l'utilisation de biopesticide est systématique sauf dans des cas où le biopesticide ne fonctionne pas. La Ville se réserve le droit d'utiliser un autre produit.

Annexe : Définition

Pesticide

Le mot « pesticide » est un terme général utilisé pour décrire une substance (ou mélange) qui détruit un organisme nuisible ou prévient ou réduit les dommages qu'un organisme nuisible peut causer. Les organismes nuisibles peuvent être des insectes, des souris ou d'autres animaux, des plantes indésirables (mauvaises herbes), des champignons, des bactéries ou des virus.

Les pesticides peuvent également inclure toute substance utilisée pour modifier la croissance d'une plante (contrôleur), provoquer la chute prématurée des feuilles d'un végétal (défoliant) ou agir comme desséchant (déshydratant). Les pesticides sont habituellement des produits chimiques, mais ils peuvent également être fabriqués à partir de matières naturelles telles que des animaux, des plantes ou des bactéries.
(Gouvernement du Canada)

Biopesticide

Les biopesticides sont des substances chimiques et des agents antiparasitaires issus de sources naturelles. Aussi appelés pesticides biologiques, ils peuvent offrir une solution de rechange aux produits chimiques de synthèse. (Gouvernement du Canada)

Perméthrine

Description : Il agit par contact et ingestion sur le système nerveux des insectes à des doses très faibles, principalement sur les larves, mais aussi sur les œufs et les adultes de nombreuses familles (Lépidoptères, Coléoptères, Diptères, Hémiptères...). Il possède également un léger effet répulsif à l'encontre des insectes adultes et des larves, augmentant sa persistance d'action qui est de l'ordre de 15 à 20 jours.

Toxicité aiguë modérée, légère toxicité par voie orale, cutanée ou inhalation.

Effets à long terme, toxicité extrêmement élevée pour les mammifères.

Niveau de toxicité extrêmement élevé pour poissons et daphnies, très toxique pour les poissons d'eau douce et les invertébrés aquatiques d'eau douce.

Niveau de toxicité extrêmement élevé pour les abeilles.

Toxicité faible sur les oiseaux.

Faible persistance dans l'environnement et faible potentiel de lessivage (Sage Pesticide).

Bromadiolone

Description : Elle agit en empêchant la coagulation sanguine par effet anti-vitaminique K. Elle entraîne ainsi une mort différée des rongeurs qui l'ingèrent, par hémorragies internes spontanées, puis anoxie.

Toxicité aiguë extrêmement élevée. Toxique par voie orale, par inhalation et par voie cutanée.

Effet à long terme faible, pour les mammifères.

Niveau de toxicité élevé pour les poissons et daphnies, toxique pour les algues, les poissons et les invertébrés aquatiques.

Toxicité modérée pour les oiseaux par voie orale.

Faible persistance dans l'environnement et faible potentiel de lessivage (Sage Pesticide).

Difethialone

Description : Elle agit en empêchant la coagulation sanguine par effet anti-vitaminique K. Elle entraîne ainsi une mort différée des rongeurs qui l'ingèrent, par hémorragies internes spontanées, puis anoxie. La diféthialone s'est avérée très efficace contre les rongeurs, rats et souris y compris les rongeurs résistants aux rodenticides anticoagulants de première génération.

Les effets sur la santé, l'environnement et sur la faune sont inconnus(Sage Pesticide).

Hypochlorite de sodium

Description : Utiliser lors de la production d'eau potable, pour désinfecter l'eau, pour l'oxydation du fer et du manganèse présent naturellement dans l'eau et l'enlèvement du goût, de l'odeur et de la couleur de l'eau. Le plus grand inconvénient est qu'il est instable et se dégrade avec le temps, de ce fait il impacte directement la qualité de l'eau distribuée. Pour éviter cette dégradation, il est recommandé d'entreposer ce produit à l'abri du soleil, à une température entre 10 et 15 degrés C et de ne pas contaminer la solution. De plus, le temps d'entreposage devrait être le plus court possible (Fiche signalétique des fournisseurs).

Toxicologie : Corrosif pour les muqueuses et les voies respiratoires lors de l'inhalation, corrosif par contact cutané, par contact oculaire et par ingestion.

Niveau de toxicité extrêmement élevé pour les organismes aquatiques et leur environnement (Gouvernement Canada).

Chlorure de Calcium

Description : Produit constitué de 36% de calcium et 64% de chlore, il est fréquemment utilisé comme abat-poussière chimique. Il peut aussi être utilisé comme agent de prémouillage du sel et du sable pour l'entretien des routes l'hiver. C'est un sel hygroscopique, ce qui signifie qu'il a la capacité d'absorber l'humidité de l'air. Il est hautement soluble dans l'eau et se dissout en libérant de la chaleur, un processus exothermique (gouvernement du Canada).

Son impact sur l'environnement est généralement faible, il est considéré comme non toxique pour l'environnement. Cependant, s'il est utilisé excessivement, il peut y avoir une accumulation dans le sol et impacter la flore environnante. De ce fait, il est très important de réguler son application et de l'entreposer à un endroit couvert, afin d'éviter son lessivage (WWF Canada).

Le Chlorure de Calcium peut causer des irritations oculaires et cutanées (gouvernement du Canada).

Chlorure de sodium

Description : Au Canada, les sels de voirie (surtout le chlorure de sodium) sont utilisés comme agents de désintégration et de fonte de la glace depuis les années 1940 (gouvernement du Canada).

Le sel de déglacage à un énorme impact sur l'environnement, en effet il détériore la flore et les sols, il pollue les plans d'eau en produisant une stratification des lacs et ils impactent grandement les amphibiens et poissons d'eau douce (WWF Canada).

Les piles de sable ou de mélange de sable et de sel devraient être recouvertes afin d'éviter le lessivage. Il est très important de faire attention aux zones vulnérables qui peuvent être affectées par les sels de voirie (milieux humides, zones qui se drainent dans des plans d'eau, zones près de frayères, de sites migratoires ou de zones de reproduction, zones qui se drainent vers une source d'alimentation des eaux souterraines) (gouvernement du Canada).

Engrais Nutrite 20-10-10 (Appliquer à l'automne et au printemps)

Description : C'est un engrais complet, bien adapté pour le premier apport d'azote après l'hiver. Il est utilisé pour une grande variété de végétaux, il sert à maintenir la fertilité du sol et favorise la croissance des racines. En effet, la combinaison d'azote, de phosphore et de potassium facilite l'absorption par les racines. Les engrais chimiques sont efficaces pour faire pousser les végétaux rapidement, mais ils sont incomplets, en effet, il manque les macroéléments et les oligoéléments essentiels à la santé des plantes (NPK filter).

Les engrais chimiques ne sont pas dangereux à manipuler ou à étendre. Ils peuvent causer une faible irritation de la peau, des yeux, du nez et du système respiratoire. L'ingestion peut causer une irritation de la bouche et de l'estomac. Il faut éviter de respirer la poussière (gouvernement du Canada).

Ces types d'engrais peuvent avoir de graves conséquences sur l'environnement, particulièrement s'ils ne sont pas utilisés adéquatement. À long terme les engrais chimiques appauvrissent les sols. Le lessivage de ces éléments dans les cours d'eau est un autre très gros désavantage des engrais chimiques. Les nutriments qui se retrouvent dans l'eau polluent les plans d'eau et accélèrent leur eutrophisation (gouvernement du Canada).

Engrais Nutrite 22-0-9 (Appliquer pendant la saison estivale et préestivale)

Description : C'est un engrais azoté pour pelouse, il aide à accroître la densité du gazon. Il favorise la végétalisation, ce qui donne un aspect plus dense et vert à la pelouse. Un avantage principal des engrais azotés est qu'ils permettent une nutrition rapide et efficace pour les plantes (Enviro sol).

Les engrais chimiques ne sont pas dangereux à manipuler ou à étendre. Ils peuvent causer une faible irritation de la peau, des yeux, du nez et du système respiratoire. L'ingestion peut causer une irritation de la bouche et de l'estomac. Il faut éviter de respirer la poussière (gouvernement du Canada).

Ces types d'engrais peuvent avoir de graves conséquences sur l'environnement, particulièrement s'ils ne sont pas utilisés adéquatement. À long terme les engrais chimiques appauvrissent les sols. Le lessivage de ces éléments dans les cours d'eau est un autre très gros désavantage des engrais chimiques. Les nutriments qui se retrouvent dans l'eau polluent les plans d'eau et accélèrent leur eutrophisation (gouvernement du Canada).

Référence et ressources :

[À savoir sur les pesticides | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

[liste-biopesticides-mars-2023.xlsx \(live.com\)](#)

[Registres publics - Loi sur les pesticides - ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques \(gouv.qc.ca\)](#)

[CCHST: Pesticides - Généralités](#)

Gouvernement du Canada

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/brochure/gestion-solutions-hypochlorite.pdf>

Fiche signalétique fournisseurs

<https://www.cdlinc.ca/wp-content/uploads/2017/04/fiche-signalitique-chlore.pdf>

Fiche signalétique des fournisseurs

https://www.ilo.org/dyn/icsc/showcard.display?p_card_id=1119&p_version=1&p_lang=fr#:~:text=HYPOCHLORITE%20DE%20SODIUM%20%28SOLUTION%2C%20CHLORE%20ACTIF%20%3E%2010%25%29,des%20effets%20%C3%A0%20long%20terme%20sur%20l%27environnement%20aquatique.

Sage pesticide

<https://www.sagepesticides.gc.ca/Recherche/RechercheMatiere/DisplayMatiere?MatiereActiveID=694&searchText=dif%C3%A9thialone&isProduct=False>

Sage pesticide

<https://www.sagepesticides.gc.ca/Recherche/RechercheMatiere/DisplayMatiere?MatiereActiveID=229&searchText=bromadiolone&isProduct=False>

Sage pesticide

<https://www.sagepesticides.gc.ca/Recherche/RechercheMatiere/DisplayMatiere?MatiereActiveID=153&searchText=perm%C3%A9thrine&isProduct=False>

Gouvernement du Canada

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/rapports-publications/contaminants-environnementaux/loi-canadienne-protection-environnement-1999-liste-substances-interet-prioritaire-rapport-evaluation-sels-voirie.html#a2132>

(WWF Canada)

<https://wwf.ca/fr/stories/trop-despeces-meurent-en-raison-des-sels-de-deglacage/>

Gouvernement du Canada

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/polluants/sels-voirie/code-pratique-gestion-environnementale.html#s01>

NPK filter

<https://npkfilter.com/fr/engrais-20-10-10>

Gouvernement du Canada

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/utilisation-pesticides-engrais-chimiques-menages.html>

Enviro sol

<http://www.envirosol.ca/envirosol/perch/resources/documents/22-0-10-sr-50-50-duration-r525616-premium-fr-msds-ansi.pdf>